



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Compteurs d'eau : installation reportée

Nomingue, le 31 janvier 2017. Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a émis, le 26 janvier 2017, un communiqué pour annoncer des mesures d'assouplissement et des alternatives reliées à l'installation de compteurs d'eau dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

Selon ces informations, la Municipalité n'est pas dans l'obligation pour l'instant de procéder à l'installation de compteurs d'eau. Donc, il n'y aura pas de visites dans les résidences désignées, ni dans les commerces.

Soyez assurés que toutes les options possibles seront analysées afin de mettre en place les actions les plus efficaces pour réduire la consommation d'eau potable.

- 30 -

Source : Monsieur Georges Décarie
Maire
Municipalité de Nomingue